



## Un biologiste réclame une interdiction définitive de la chasse aux grizzlys en Alberta

Mise à jour le mardi 5 mars 2013 à 14 h 37 HNE



Une ourse grizzly avec ses petits (archive)

**Le biologiste Brian Horejsi, qui a rédigé le dernier rapport majeur sur les grizzlys en Alberta en 2004, demande au gouvernement provincial de prendre la décision d'interdire définitivement la chasse aux grizzlys.**

Actuellement, cette chasse est prohibée, mais l'interdiction est réévaluée sur une base annuelle.

Brian Horejsi réclame une loi pour régler la question une fois pour toutes.

« Pas de politique, pas de plan, nous avons besoin d'une loi et d'actions réglementaires. Alors, nous commencerons à restaurer l'habitat des grizzlys, réduire leur mortalité et démanteler définitivement leur chasse », explique le biologiste, qui rappelle que l'Alberta a moins de grizzlys que ses voisins limitrophes, soit l'État américain du Montana et la Colombie-Britannique.

La province en compte [environ 700](#). En 2010, elle a déclaré les grizzlys « [espèce menacée](#) ».


Nathan Webb, spécialiste des carnivores au ministère de l'Environnement et du Développement durable des ressources, assure que d'importantes conditions doivent être remplies pour autoriser la chasse au grizzly.

Il cite notamment une estimation scientifique de la population de grizzlys et une nouvelle stratégie pour éviter des [rencontres conflictuelles](#) entre les humains et les ours.

Pour Brian Horejsi, ce genre d'études n'est plus nécessaire, car on en sait assez sur le danger qui menace les grizzlys et sur la destruction de leur habitat.

---

<a href="#">Accueil</a>	<a href="#">Audio • Vidéo</a>	<a href="#">Télévision et radio</a>	<a href="#">Ressources</a>	<a href="#">Centre des membres</a>
<a href="#">Grands titres</a>	<a href="#">Dossiers</a>	<a href="#">ICI Radio-Canada Télé</a>	<a href="#">À propos de CBC/Radio-Canada</a>	<a href="#">Baladodiffusion</a>
<a href="#">International</a>	<a href="#">Interactif</a>	<a href="#">ICI Radio-Canada Première</a>	<a href="#">Aide à la navigation</a>	<a href="#">Cyberlettre</a>
<a href="#">Régional</a>	<a href="#">Blogs</a>	<a href="#">Espace musique</a>	<a href="#">Boutique Radio-Canada</a>	<a href="#">Fils RSS</a>
<a href="#">Politique</a>	<a href="#">Webfictions</a>	<a href="#">Autres sites</a>	<a href="#">Centre de production</a>	<a href="#">Mon profil</a>
<a href="#">Économie</a>	<a href="#">Conditions météo</a>	<a href="#">Tou.tv</a>	<a href="#">Comment soumettre un projet</a>	<a href="#">MP3 en direct</a>
<a href="#">Sports</a>	<a href="#">Conditions routières</a>	<a href="#">Espace.mu</a>	<a href="#">Communiqués</a>	<a href="#">Services mobiles</a>
<a href="#">Arts et divertissement</a>	<a href="#">Conditions de ski</a>	<a href="#">ICI RDI</a>	<a href="#">Contenus éducatifs - Curio</a>	<a href="#">Widgets</a>
<a href="#">Santé</a>	<a href="#">Concours</a>	<a href="#">Radio Canada International</a>	<a href="#">Emplois</a>	<a href="#">ICI Radio-Canada en page d'accueil</a>
<a href="#">Techno</a>	<a href="#">Témoign</a>	<a href="#">ICI Artv</a>	<a href="#">Foire aux questions</a>	
<a href="#">Science</a>		<a href="#">ICI Explora</a>	<a href="#">Hyperliens de référence</a>	
<a href="#">Alimentation</a>		<a href="#">Jeunesse</a>	<a href="#">Mises au point</a>	
<a href="#">Insolite</a>		<a href="#">CBC.ca</a>	<a href="#">Publicité</a>	
<a href="#">Réflexion</a>		<a href="#">Archives</a>	<a href="#">Services français de Radio-Canada</a>	
<a href="#">Plaisirs</a>			<a href="#">Signalétique</a>	

 Glissez cette icône dans la barre des tâches Windows pour accéder plus rapidement au site web de Radio-Canada. [En savoir plus](#) [Transparence et responsabilité](#)

Sirius  
TV5

Vente d'archives  
Vidéodescription

---

[Conditions d'utilisation](#) [Ombudsman](#) [Pour nous joindre](#)  
Tous droits réservés © Société Radio-Canada 2014



Glissez cette icône dans la barre des tâches Windows pour accéder plus rapidement au site web de Radio-Canada. [En savoir plus](#)